

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS221

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur général

-----

### AVANT L'ARTICLE 13 NONIES

Supprimer la division et l'intitulé du chapitre I<sup>er</sup> *bis*.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de la suppression de l'article 13 *nonies*.